

FRANCHE-COMTÉ

Axe 7 : Actions transversales (dont management)

Module n°1 : MODULE 1 :COMPRENDRE, REPÉRER LES SITUATIONS DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ET ORIENTER LES VICTIMES

Contexte

Cette formation vise à accompagner les agentes et agents de la fonction publique hospitalière à une meilleure compréhension des situations de violences sexistes et sexuelles qui peuvent survenir au travail, afin qu'ils et elles soient en capacité de caractériser les faits à partir du référentiel légal, les détecter le plus en amont possible et orienter les victimes. Il s'agit d'une formation dispensant les fondamentaux sur les situations de violences sexistes et sexuelles, elle peut être pertinente pour toute personne souhaitant monter en compétence sur le sujet et partager une même culture de l'égalité.

Objectifs

- Caractériser les violences sexistes et sexuelles au travail
- Identifier les enjeux spécifiques liés à la fonction publique hospitalière sur le sujet
- Connaître les voies et sanctions encourues, les responsabilités de chacun·e
- Connaître les mécanismes des violences
- Identifier les différents niveaux de conséquences
- Prévenir et participer à la prévention
- Répondre aux objections et stéréotypes sur le sujet
- Déetecter et repérer des situations
- Réagir lorsqu'on est témoin d'une situation de violences
- Accueillir la parole, accompagner, signaler et orienter
- Prendre soin de soi

Renseignements complémentaires

Parcours modulaire composé de:

- Module 1 : Comprendre, repérer les situations de VSS et orienter les victimes "(tout public) - 1 jour
- Module 2 : Construire et déployer un process de prévention, d'information et disciplinaire/de sanction au sein de son établissement" - 1 jours

Lieu de la formation : Besançon Programmation : 1 groupe par module et par semestre. Financement : pas de coût pédagogique à prévoir pour l'établissement. Modalités d'inscriptions : le service formation de l'établissement adresse ses demandes d'inscriptions à l'ANFH.

Programme

MATIN

- Caractériser les violences L'intervenant·e revient sur les définitions légales et les chiffres clés pour chaque fait : agissement sexiste, cyberharcèlement, harcèlement sexuel, agression sexuelle et viol.
- Spécificités et facteurs de risque Les participant·es réfléchissent au contexte de la FPH et partagent leurs constats en collectif.
- Les conséquences des violences Les participant·es réfléchissent aux conséquences des violences pour la victime, l'équipe et la structure.
- Les mécanismes des violences À partir d'une étude de cas, l'intervenant·e présente les mécanismes des violences.

APRÈS-MIDI

- Voies et sanctions encourues L'intervenant·e complète un tableau présentant les différentes procédures possibles en cas de violence (disciplinaire, pénale et civile). Rappel des obligations de l'employeur sur le sujet.
- Prévention des violences L'intervenant·e propose au groupe de lister les actions de prévention possibles.
- Déetecter, repérer des situations. Le groupe identifie les signaux d'alerte et outils/ méthodes pour détecter des violences.
- Réagir en tant que témoin Le groupe s'entraîne à identifier le type d'agissement et la réaction appropriée en fonction du niveau de gravité.
- Accueil de la parole, signalement, orientation: À partir d'une mise en situation collective, le groupe s'entraîne à accueillir la parole d'une victime, rédiger un mail de signalement et orienter la personne.
- Réponse aux objections L'intervenant·e propose au groupe de s'entraîner à déconstruire les idées reçues sur les violences.
- Prendre soin de soi Échanges sur les mécanismes à mettre en place pour se protéger.
- Quiz et textes à trous
- Études de cas, mise en situation

Public

Tous publics de la FPH dont médecins, personnel encadrant, responsables RH

**Exercice
2026**

**Nature
AFR**

**Organisé par
EGAE**

**Durée
7 heures**